Liste des pièces à fournir pour l'inscription des listes supplémentaires en

Master Management intégré et développement durable

« Temps Aménagé »

Année universitaire 2026-2027

Il est porté à la connaissance des étudiants admis en Master que le dépôt des dossiers d'inscription aura lieu le **samedi 14 novembre 2026**, selon le calendrier suivant :

- de 10h00 à 12h00.

Important : Les candidats ne doivent procéder au paiement des frais d'assurance qu'après l'acceptation définitive de leur dossier.

L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après vérification et validation du dossier

Le dossier d'inscription doit comprendre les pièces suivantes :

- Le formulaire de préinscription.
- Le diplôme original de licence, accompagné de deux copies.
- Le diplôme original du baccalauréat, accompagné de deux copies.
- Les relevés de notes originaux, accompagnés d'une copie.
- Une attestation de travail.
- Une copie du reçu de paiement de l'assurance obligatoire.
- Deux photos d'identité portant le nom de l'étudiant.
- Deux copies de la carte nationale d'identité.
- Une enveloppe postale timbrée, portant le nom et l'adresse du candidat.

NB :

Après l'accomplissement des formalités d'inscription administrative et une fois le nombre réglementaire d'étudiants atteint dans chaque Master, la liste définitive des candidats retenus sera établie. Les étudiants concernés seront ensuite convoqués afin de procéder au paiement des frais d'inscription, fixés comme suit :

Première année	15 000 dirhams
Deuxième année	15 000 dirhams

Remarques importantes

- Tout dossier papier remis à l'administration après la publication de la liste des candidats admis doit être conforme aux informations et aux données figurant dans le dossier électronique de préinscription. Toute discordance entraînera l'annulation de l'admission du candidat concerné.
- Les salariés doivent fournir une attestation de travail mentionnant leur numéro d'affiliation à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale).